

## **Sujet de Travail de Fin d'Etude**

Lucien Chollet . Ecole de la Nature et du Paysage de Blois

15 septembre 2017

Encadrantes : Béatrice AMOSSE, professeure encadrante et Lydie CHAUVAC, directrice de TFE

*De la ville d'Agen aux limites de l'aire urbaine agennaise, le projet de territoire au service de la planification urbaine et de son économie*

Un certain nombre de villes moyennes (soit entre 20 et 100 000 habitants) françaises rencontrent des difficultés économiques, particulièrement lisibles en centre ville (vacance commerciale, logements vides par exemple). Ce constat s'explique, en partie, par un déséquilibre territorial plus global. L'urbanisation récente, les zones pavillonnaires, artisanales, commerciales, a mis les centres villes en concurrence avec leurs périphéries.

De plus les infrastructures de transports ont facilité les déplacements nationaux et régionaux, ainsi les villes moyennes sont mises en concurrence avec leurs voisines, parfois métropoles.

Selon C.Renard, journaliste pour Radio France, « en 2015, 55% des villes moyennes ont un taux de vacance des commerces supérieur à 10%, contre seulement 27% des grandes villes » : c'est le cas à Marmande, Vierzon, Agen...

En partant de ces constats je me suis intéressé au devenir de ces villes moyennes.

Pour leur survie économique ces villes doivent elles concurrencer les grandes sur les mêmes atouts (grand choix de services, d'offres...) ou sur leurs spécificités qui font d'elles des villes moyennes (par exemple proximité entre agriculture, espaces naturels et urbains) ?

L'agglomération d'Agen est à mi distance entre deux métropoles du Sud-Ouest :Toulouse et Bordeaux sont à une heure et demi de voiture par autoroute. Elle est traversée par deux axes fluviaux, la Garonne et le canal latéral, ainsi que par l'autoroute A62.

Sa situation et les infrastructures qui la traversent, expliquent sa mise en concurrence avec les autres villes du Sud-Ouest. Par ailleurs le projet de gare pour la future Ligne à Grande Vitesse devrait lier d'autant plus l'aire urbaine d'Agen aux grandes métropoles nationales.

L'urbanisation récente, peu qualitative et par zones fonctionnelles, ne semble pas avoir été planifiée avec une attention au contexte riche de l'agglomération.

Les publications du Conseil Départemental du Lot-et-Garonne soulignent les « conditions naturelles variées [coteaux, plaine fluviale, plateaux] qui ont permis de développer historiquement une agriculture diversifiée (cultures légumières, fruitières, céréalières, viticultures et élevage) ». Cette diversité de cultures participent à la richesse des paysages du Lot-et-Garonne.

De la même manière, que l'urbanisation, le risque d'inondation (par la Garonne) a été géré avec peu de transversalité, les ouvrages de protection ont été renforcés et l'accès au fleuve rendu difficile. Cela explique peut être en partie qu'en juillet dernier l'agglomération a donné un avis défavorable au nouveau PPRI proposé par l'État, jugé trop contraignant pour la construction.

### **Ainsi comment le territoire agennais peut il être fondateur d'une réflexion sur la planification des limites de l'aire urbaine d'Agen et de son activité économique locale?**

Quels usages des franges urbaines ? Et Quelles limites à l'urbanisation ? Comment valoriser les espaces agricoles restants à proximité de la ville ?

Je m'intéresserai à la manière dont l'économie territoriale de l'agglomération d'une ville moyenne peut servir le projet de paysage et à cadrer le développement urbain, du centre à la périphérie.

Cette préoccupation semble partagée par l'agglomération d'Agen qui cherche à « *gérer harmonieusement son territoire et de mettre en valeur les espaces naturels, agricoles et urbains associés au fleuve et à ses affluents* » via la création du Parc Naturel Urbain Fluvial « Agen-Garonne ».

Certains usages comme le pâturage, le cyclotourisme ou encore le maraîchage sont ils des outils adaptés pour valoriser les franges de l'agglomération, de la périphérie au centre ville ?

Comment l'agglomération d'Agen peut elle valoriser ses ressources (naturelles, agricoles) et contraintes territoriales dans son économie et sa planification ?

Pour envisager son développement la commune de Le Passage est confrontée à plusieurs défis à l'échelle de l'agglomération: le risque d'inondation, un projet de nouvelle zone d'activité, la possible nouvelle gare LGV à l'Ouest de l'agglomération, l'étalement urbain par des zones pavillonnaires ainsi que la proximité avec le centre ville d'Agen et une petite réserve naturelle. Ce contexte me pousse à préciser mon travail sur les limites urbaines de la commune de Le Passage, en rive gauche de la Garonne.